

Numéros et Liens Utiles

Numéros pour signaler un risque:

Mairie: 04.75.34.96.64

Gendarmerie Nationale à Satillieu: 04.75.34.96.31

Pompiers: 18 ou 112 depuis un portable

Liens et numéros utiles pour s'informer:

-Préfecture de l'Ardèche:

www.ardeche.pref.gouv.fr

-Direction Départementale des Territoires:

www.ardeche.equipement-agriculture.gouv.fr

-Institut des Risques Majeurs IRMA:

www.irma-grenoble.com

-Prévention des Risques Majeurs:

www.prim.net

-Inventaire des mouvements de terrain:

www.mouvementsdeterrain.fr

-Inventaire forestier national:

www.ifn.fr

-Météo France: 08.99.71.02.07

www.meteofrance.com

Document modifié par: Mairie de Satillieu (01/2012)

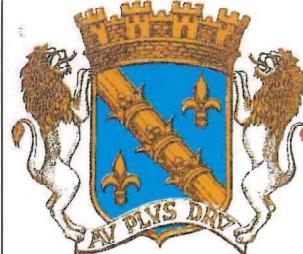
Document produit par:



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

Délégation Territoriale Nord Ardèche

Tournon-sur-Rhône



COMMUNE de SATILLIEU

DOCUMENT À CONSERVER

DICRIM

Document
d'Information
Communal
sur les
Risques Majeurs

Edition 2012

Editorial

Le mot du Maire:

Comme bien d'autres, la commune de Satillieu a, par le passé, été confrontée à la survenance d'un évènement exceptionnel pouvant mettre la population en danger (inondation en 1963 et incendie de Lafarre en 2003).

Le présent document vous présente les risques majeurs les plus susceptibles de se produire sur le territoire communal ainsi que la conduite à adopter face à ce type d'évènement.

Je vous invite donc à lire attentivement cette brochure et à la conserver. Elle peut vous aider à vous prémunir contre les dangers, à protéger votre entourage, et, par là même, à participer à la sauvegarde de la collectivité.

Le Maire,
Pierre GIRAUD

Description d'un risque

Qu'est-ce qu'un Risque Majeur?

Un événement potentiellement dangereux (aléa) n'est un Risque Majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

Deux critères caractérisent le Risque Majeur:

- une faible fréquence
- une énorme gravité

Les Risques Majeurs à SATILLIEU:



INONDATION
CRUE TORRENTIELLE



MOUVEMENT DE TERRAIN



FEU DE FORET



EVÉNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE

L'alerte

L'alerte:

En cas d'évènement majeur, l'alerte est de la responsabilité de l'état et du maire. Selon la nature de l'évènement, elle peut être donnée par différents moyens:

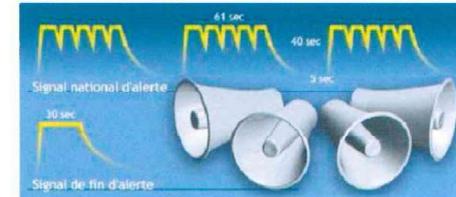
-**Sirène** du Réseau National d'Alerte: ces sirènes, testées tous les premiers mercredis du mois à midi, émettent un son caractéristique en trois séquences d'une minute séparées d'un intervalle de cinq secondes.

-**Télé-Alerte**: système de diffusion de masse de messages téléphoniques d'information.

-**Tocsin**: sonnerie faite avec les cloches d'églises ou publiques, toutes les cloches sonnent à toute volée. Attention toutefois à ne pas confondre avec le Glas.

-**Corne de brume**: ces sirènes émettent un signal de deux minutes minimum, composé d'émission sonore de deux secondes, séparées par un intervalle de trois secondes. Seules les communes situées dans les zones en aval des barrages et très proches de ceux-ci sont équipées de ce type de sirène. Elles sont testées les premiers mercredis des mois

de mars, juin, septembre et décembre.



-**Ensemble Mobile d'Alerte (EMA)**: fixé sur un véhicule de la commune ou des services de secours.

-**Radio**: écoutez "France Bleu Drôme-Ardèche" 87.9 FM.

Le bon réflexe si vous entendez:

- la **Sirène**, le **tocsin**, confinez-vous et écoutez la radio.
- la **Corne de brume**, gagnez les hauteurs rapidement.
- l'**EMA**, la **Télé-Alerte**, écoutez les consignes diffusées par le haut-parleur.

L'ALERTE à Satillieu:

La commune a choisi le **TOCSIN** comme système d'alerte à la population soit la sonnerie des cloches d'église à toute volée.

Risques Majeurs Naturels



Le Risque INONDATION:

Les nombreux ruisseaux qui parcourent notre département sont parfois le théâtre de crues qui peuvent provoquer des inondations et causer des dégâts considérables dans les zones urbanisées. Pour les ruisseaux, ces inondations sont généralement provoquées par de violents orages associés à de fortes pluies. Pour les cours d'eau plus importants, les crues sont plus souvent liées à de longues périodes de pluie et à la fonte des neiges.

Tout particulièrement, sur le territoire communal, les quartiers concernés: Pessau, Près du Clos, Peyrard, Quai du Nant, Place des Gauds et Rue du Garde.



Risques Majeurs Naturels



Les bons réflexes



Fermez les volets, fenêtres, portes et soupiraux



Coupez l'électricité et le gaz



Montez à pied dans les étages



Ecoutez la radio "France Bleu Drôme Ardèche" 87.9 FM ou une radiofrance (France info, France inter,...)



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Pour éviter d'encombrer les voies de circulation
Leurs enseignants s'en occupent

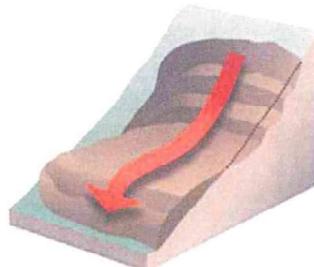
Risques Majeurs Naturels



Le Risque MOUVEMENTS DE TERRAIN:

On distingue plusieurs catégories de mouvements de terrain dont deux peuvent se manifester sur le territoire de la commune.

Le glissement de terrain qui se caractérise par un déplacement d'une masse de matériaux sur des épaisseurs parfois importantes généralement dû à une saturation du sol en eau.



La chute de rochers est plus soudaine et peut aller de la simple chute de pierres à l'effondrement de falaise.



Risques Majeurs Naturels



Les bons réflexes



Eloignez vous des zones dangereuses



Fuyez latéralement les zones instables pour ne pas être enseveli



Coupez l'électricité et le gaz



Pour éviter l'électrocution ou l'explosion



Evacuez les bâtiments touchés



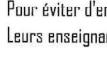
Ne téléphinez pas



Pour libérer les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Pour éviter d'encombrer les voies de circulation
Leurs enseignants s'en occupent

Risques Majeurs Naturels



Le Risque FEU DE FORET:

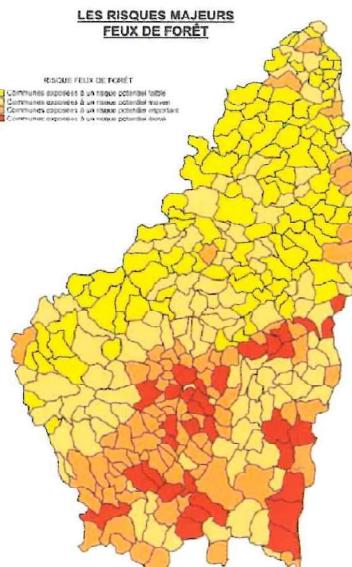
La présence de massifs forestiers sur notre commune et ses alentours fait craindre un risque d'incendie lié généralement à une sécheresse ou à une maladresse humaine.

Les risques:

- thermiques (feu, chaleur)
- toxiques (émissions de gaz)

Les conséquences: - l'intoxication, brûlures thermiques
- la détérioration, la destruction de biens
- la destruction des massifs forestiers

Carte de l'alea Feu De Forêt en Ardèche

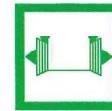


9

Risques Majeurs Naturels



Les bons réflexes



Ouvrez votre portail



Rentrez chez vous



Evitez les déplacements.
Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens



Fermez les volets, fenêtres, portes et soudpiraux
Pour éviter l'entrée de fumées et limiter les dégâts



Coupez l'électricité et le gaz
Pour éviter l'électrocution ou l'explosion



Ecoutez la radio "France Bleu Drôme Ardèche" 87.9 FM ou une radiofrance (France info, France inter...)



Ne téléphonez pas
Pour libérer les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école
Pour éviter d'encombrer les voies de circulation
Leurs enseignants s'en occupent

10

Risques Majeurs Naturels



Le Risque EVENEMENT METEOROLOGIQUE:

Orages, vents violents, pluie, inondations, neige, canicule.

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestation climatique, Météo France édite deux fois par jour une carte de vigilance, permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux peut toucher le département.

Dès le niveau orange, les pouvoirs publics et la commune s'organisent pour réagir et, si besoin, pour alerter la population.

exemple
de
carte
de
vigilance



Risques Majeurs Naturels



Les bons réflexes



Informez vous



Soyez vigilants



Rentrez chez vous



Evitez les déplacements.
Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens



Fermez les volets, fenêtres, portes et soupiraux



Pour limiter les dégâts



Ecoutez la radio "France Bleu Drôme Ardèche" 87.9 FM ou une radiofrance (France info, France inter,...)



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Pour éviter d'encombrer les voies de circulation
Leurs enseignants s'en occupent

Conseil

Notes

Préparez le matériel nécessaire en cas d'alerte:

pour ne pas être pris au dépourvu et pouvoir évacuer rapidement en cas de besoin, préparez le matériel nécessaire

- Radio à piles
- Lampe de poche
- Aliments énergétiques et eau
- Couvertures et vêtements de rechange
- Papiers personnels
- Médicaments (traitement quotidien)

- Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières, ...)